

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Virage obligatoire pro-Québec de la Caisse, non merci !**

L'Association démocratique des retraités (ADR) tient à préciser que la Caisse de dépôt et placement du Québec est une institution financière qui gère des fonds institutionnels provenant principalement de régimes de retraite et d'assurance publics et privés québécois.

*« L'argent des retraités doit d'abord servir les intérêts économiques des retraités, notamment l'indexation de leur rente de retraite au coût de la vie »* a déclaré madame Aline Couillard, 1<sup>re</sup> vice-présidente de l'ADR, en point de presse lorsqu'elle a pris connaissance du virage pro-Québec que préconisent le Parti québécois et la Coalition avenir Québec.

Le PQ et la CAQ veulent que l'organisme aille plus loin dans ses interventions au Québec. La Coalition avenir Québec demanderait à la Caisse de réserver 5 milliards de dollars de son actif pour participer à des projets miniers au Québec et le Parti québécois entend demander à l'institution de réorienter 10 milliards de dollars de son actif vers des investissements au Québec. Luc Bernier, professeur de l'ÉNAP, n'est pas entièrement de cet avis. **« Il y a un équilibre à préserver, croit-il. La Caisse doit rester à l'international. »**

Raymond Bachand du Parti libéral du Québec dit : **« Si le gouvernement veut prendre un risque, nous allons le faire avec notre argent. C'est trop facile de le faire avec l'argent des retraités, car tu n'en subis pas les conséquences. »**

La vice-présidente de l'ADR a affirmé : **« Les retraités ne sont pas prêts à accepter que l'on prenne des risques avec le fruit de leurs investissements. Ils se souviennent des pertes de quelque 40G\$ de la CDP en 2008, dont 12,8 G\$ en PCAA (Papiers Commerciaux Adossés à des Actifs non bancaires) dont ils n'ont jamais connu les tenants et aboutissants. »**

Elle ajoute : **« Nous suivrons de près les positions des décideurs dans ce dossier qui nous concerne directement. »**

Source : Rémi Beaulieu  
14 août 2012